

CINEMATHEQUE FRANCAISE

L'activité de la Cinémathèque Française, d'Octobre 1955 à Septembre 1956, a été entièrement dominée sur le plan de l'organisation par la nécessité de s'adapter à l'exiguité de ses locaux provisoires.

Il a été plus facile pour elle de résoudre le problème du déménagement, sans porter atteinte à son activité, que celui de la remise en fonction de ses Services dans les nouveaux locaux. Ce n'est qu'en Janvier que la mise en place a été effectuée, et que l'ensemble des Services a retrouvé sa place.

Le retard a terriblement gêné l'accomplissement du plan de travail et reporté au 1er Octobre l'entrée, prévue pour Juin, de nouveaux collaborateurs. Les difficultés se sont trouvées accrues par l'énorme entreprise des grands Cycles de projections, entrepris pour compenser la clôture du Musée de l'Avenue de Messine.

En fait, à l'heure actuelle, la Cinémathèque Française s'est parfaitement adaptée aux nouveaux plans de travail, répondant aux nouvelles conditions.

Le budget de la Cinémathèque Française n'ayant jamais été suffisant pour lui assurer, comme celui du British Film Institute, le plein emploi de ses buts et de ses activités possibles, la solution était très simple: il suffisait de mettre l'accent sur celles de ses activités qui pouvaient s'adapter aux nouveaux locaux et redonner le plein emploi à des activités qu'il avait fallu réduire dans ces années passées.

C'est ainsi que l'immense charge que représentait pour la Cinémathèque l'accumulation de ses Archives dans les réserves et leur entretien, a cessé, les collections se trouvant en caisses ne peuvent plus en sortir. L'accent pourra être mis uniquement sur l'enrichissement.

Dans le même ordre d'idées, le Service des Recherches Historiques va connaître une activité accrue et la Cinémathèque Française a pu reprendre la tâche abandonnée depuis 1945 de l'immense fichier filmographique intéressant la production mondiale.

Tout ceci a été facilité par la manière dont on a résolu la question si délicate du personnel qualifié.

La solution du problème consistait à chercher dans la profession, l'administration ou les Studios, les fanatiques des projections pour qui palper une photo, classer une maquette de décors, enregistrer des affiches est une fin en soi et sera toujours un plaisir, et qui gagnaient déjà leur vie à des tâches obscures. Car ils n'ont pas d'autre ambition que d'aller voir les films.

Ainsi, dix ans de Musée du Cinéma ont eu le temps de former les cadres normaux dont nous avons besoin.

Sur le plan de l'activité de la diffusion de la culture cinématographique, la Cinémathèque, grâce à l'hospitalité du Musée Pédagogique, a maintenu ses projections et dispose d'une petite Salle d'Exposition qui sauvegarde les principes.

Elle a organisé, entre autre, au cours de la saison 1955-56, les cycles de projections suivants:

PANORAMA DES 25 DERNIERES ANNEES - Décembre/Janvier, où furent projetés 90 films;

60 ANS DE CINEMA ALLEMAND, où furent projetés 120 films;

60 ANS DE CINEMA SCANDINAVE (Suède-Danemark), où furent projetés 100 films;

60 ANS DE CINEMA ANGLAIS, où furent projetés 240 films.

En raison de 3 films différents par jour, en quelques semaines, toute personne qui s'intéresserait à l'Histoire de l'Art Cinématographique pouvait avoir une vue générale de l'ensemble de ses Ecoles, vue critique accrue par le resserrement dans le temps des projections.

Il s'agissait d'une entreprise unique et qui n'avait jamais pu être tentée en raison de son ampleur. Elle a été possible grâce aux 18 années de travaux patients des membres de la F.I.A.F. et parce que la dépense ne pouvait être tentée que par un organisme sans buts lucratifs et totalement désintéressé.

L'Exposition du 60ème Anniversaire n'a pu être prolongée à Janvier 1956, malgré un succès qui allait croissant. La Cinémathèque Française a prêté au British Film Institute les documents qu'elle avait groupés avec l'aide d'autres Cinémathèques.

L'Exposition qui a lieu à Londres intéresse donc le rapport de notre Collègue anglais.

Qu'il nous soit permis, cependant, de dire que jamais une Exposition de Cinéma n'a obtenu un tel succès que celle de Trafalgar Square et qu'elle le doit à l'audace et au goût de ses architectes qui ont su répondre et prévoir les goûts du public.

Sur le plan officiel, la Cinémathèque Française a été prise en tutelle par le Ministère Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. Elle a donc dorénavant, une double tutelle qui confirme, à la fois, sa qualité cinématographique et sa qualité de Musée, de Bibliothèque et d'organisme éducatif.

Cet événement ne pourra que faciliter la réouverture du Musée du

Cinéma et le développement à venir des mesures conservatoires.

La Cinémathèque Française a signé, au cours de l'exercice, des accords bilatéraux avec la Cinémathèque Polonaise et la Cinémathèque Démocratique allemande. Elle a, également, inauguré des échanges avec la Cinémathèque de l'U.R.S.S., dans le cadre des Statuts et Règlements de la F.I.A.F.

Elle a organisé une Exposition du Décor du Cinéma Français à Melbourne, des rétrospectives du Cinéma Français à Helsinki et à Melbourne.

Les enrichissements ont essentiellement portés sur le Musée. Mais elle n'en a pas moins obtenu le dépôt de nombreux films et reçu de l'étranger de nombreux films. Citons, à titre d'exemple: L'ÉTUDIANT de PRAGUE, MABUSE, de la Cinémathèque de la République Allemande, LE GRAND CITOYEN, YVAN, AEROGRAAD, LA FIEVRE, Mr WEST AU PAYS DES SOVIETS, et bien d'autres, des Cinémathèques de l'U.R.S.S.; LE GAUCHO, LA MEGERE APPRIVOISEE du Museum of Modern Art; LA MONTRE BRISEE, THOMAS GRAAL de la Filmhistoriska Samlingarna; LA FILLE DE L'EAU, L'HOMME AUX YEUX CLAIRS, du British Film Institute .

Enfin, la Cinémathèque Française met au point avec la Confédération du Cinéma Français un accord en vue de faciliter et d'accélérer la conservation des films sur la base du libre arbitre et du consentement assurable.